

Quelles sont les différents noms donnés aux chaises à porteurs ?

Réponse apportée le **11/29/2011** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Ayant contacté le Musée national de Compiègne , je vous communique leur résultat de recherche :

« On parle de « chaise à porteurs », comme de nos jours, mais on trouve

aussi le mot « chaise » tout court:

– référence pour le XVIIIe siècle: Roubo, L'art du menuisier, IIIe

partie, Chap. IV, Section III, description d'une chaise à porteurs,

etc.: « Les chaises à porteurs sont des espèces de litières coupées, dont

la portière est par devant, et qui sont portées par deux hommes placés

l'un devant, l'autre derrière. »

– mais aussi pour la fin du XVIIe siècle, voir l'ouvrage de Jean-Marie

Moulin sur le Château de Compiègne, p. 23, qui cite Saint-Simon

décrivant le camp de Compiègne de 1698 auquel Mme de Maintenon assiste

dans sa chaise à porteurs, à laquelle l'auteur fait aussi référence par

le mot « chaise » tout court: « Mme de Maintenon y étoit en face de la

plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces

et ses porteurs retirés. (...) A la glace droite de sa chaise,

le Roi

debout (...) »

– Voir aussi Histoire de la locomotion naturelle, publié par L'Illustration, 1935, p. 35, où les auteurs évoquent les « chaises

dorées » et « chaises bleues » de Versailles: » « Les chaises montaient les

personnes dans les appartements mêmes. C'est ainsi que faisait Mme de

Maintenon à Versailles. Aussi la maison de Louis XIV fut-elle dotée d'un

service de garçons porte-chaise, qui bénéficiaient d'une grande

considération auprès du souverain. (...) Un tel privilège ne pouvait que

susciter des émules et, concurremment aux « chaises dorées » il y eut un

service de « chaises bleues ». Mais ce service, tout en continuant à faire

partie de la maison du roi, était autorisé à se louer au public. Est-ce

cette circonstance qui rendit intraitables les porteurs de chaises

bleues? Quoi qu'il en soit, en 1736, le grand prévôt dut édicter des

ordonnances de police pour sévir contre l'insolence de ces gens qui,

malpropres et mal vêtus, ne cessaient de se quereller et de maltraiter

le public (...). »

Elise Fau

Conservatrice

Musée national de la voiture et du tourisme

Château de Compiègne

Place du Général de Gaulle

60200 COMPIEGNE

03 44 38 47 27

Par ailleurs , vous pouvez lire à la page : à la page web :

« Autre nom donnée à la chaise à porteur mais dotée de roues : La vinaigrette, inventée au début du XVIIe, tient son nom de sa ressemblance avec les petites voitures des vinaigriers ; c'est une ancienne voiture à deux roues, dotée de ressorts, et analogue par ailleurs à la chaise à porteurs. »

Nous avons effectué des recherches dans les différentes versions du Dictionnaire de l'Académie française

Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy, 1694 [Première édition] 1694 [1ère éd.]

On appelle aussi, Chaise, Une espece de siege fermé et couvert, dans lequel on se fait porter par deux hommes. Chaises de place, chaise de particulier. Il se fait porter, il va en chaise. porteur de chaise.

Barré (Louis), Complément du Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Firmin Didot, 1842.

LITIÈRE. s.f.

(ant. rom.) Espèce de chaise à porteurs, dans laquelle on s'étendait sur un matelas. Les Romains se servaient de litières pour voyager, et même pour se transporter d'une partie de la ville à l'autre. Il y avait des litières découvertes, des litières fermées avec des rideaux, des litières à portière.

Barré (Louis), Complément du Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Firmin Didot, 1842.

GESTATOIRE. adj. des 2 g.

(ant. rom.) Dont on se sert pour la gestation. Appareil, chaise gestatoire. // Chaise gestatoire (hist.), se dit spécialement de La chaise à porteurs dont le pape fait usage. Voy. FALDISTOIRE.

En fin, vous pouvez lire l'article « chaise à porteur » et la bibliographie de Wikipedia consultable à l'adresse :

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)